

Fédération ICVL - Conseil de fédération

CR du conseil du 05/12/2022

Date : 05/12/2022 de 8h à 9h (visioconférence Teams)

Présents : Jean-Yves Antoine, Pascal Berthomé, Laurent Bobelin, Hubert Cardot, Guillaume Cleuziou, Thomas Devogele, Julien Mille, Veronika Peralta

0. Ordre du jour

1. Budget Prévisionnel 2023
2. Financement des stages ICVL
3. Questions diverses

1. Budget Prévisionnel 2023

Le conseil adopte le budget prévisionnel 2023 dont la structure reste inchangée par rapport aux années précédentes, sous réserve du maintien à l'identique des subventions des trois tutelles et des deux laboratoires.

RECETTES		DEPENSES						
Subventions Tutelles	9 000,00 €	Type d'activité	Activité	Lieu	Dates	Durée (mois ou jours)	Détails	Budget prévisionnel
Subvention Univ. Orléans	1 000,00 €	Stages	Stages	Blois/Bourges/Oriéans/Tours	1er semestre 2023	15 mois	Indemnités mensuelles	9 300,00 €
Subvention Univ. Tours	5 000,00 €	Projets	Soutien à mini-projets	Blois/Bourges/Oriéans/Tours	fin 2023			0,00 €
Subvention INSA	3 000,00 €	Manifestations	Subventions manifestations	Blois/Bourges/Oriéans/Tours	2023			600,00 €
Contribution Labos	5 500,00 €						Total	2 850,00 €
Contribution LIFAT	2 500,00 €	Missions internes ICVL	JIRC 2023	Tours	Octobre 2023?	2 jours	Déjeuner + pauses	1 500,00 €
Contribution LIFO	3 000,00 €						Voyages	500,00 €
							Autre	850,00 €
							Total	350,00 €
			Journées thématiques	Blois/Bourges/Oriéans/Tours	2023	1 jour	Invité	300,00 €
			Réunions de recherche (co-encadrements de thèse ou de stage, montage de projet, co-publications) et communication	Blois/Bourges/Oriéans/Tours	2023	28 voyages / an	Repas invité	50,00 €
							Voyages pour 4 membres extérieurs et 6 internes	1 000,00 €
		Comité scientifique	Réunion du comité scientifique	Blois	2023	1 jour		400,00 €
TOTAL	14 500,00 €	TOTAL						14 500,00 €

Il est rappelé que :

- la subvention de l'UO est historiquement plus faible que celle de l'UT (politique d'établissement). Mais que celle-ci est compensée par la subvention INSA (majorité de membres du LIFO), une contribution un peu plus élevée du LIFO et un reversement de l'éventuel reliquat au LIFAT en fin d'année.
- l'ICVL peut apporter un soutien aux manifestations organisées au LIFO ou au LIFAT à condition que des membres des deux laboratoires s'impliquent dans l'organisation ou l'animation scientifique de la manifestation (demandes au fil de l'eau)

2. Financement des stages ICVL

Compte-tenu du budget prévisionnel, l'ICVL sera en mesure de financer 15 mois de stages pour l'année 2023 (ex. 3 stages de 5 mois chacun).

L'appel à financement est réalisé pour la 3ème année de manière conjointe avec le RTR DIAMS et la fédération Cascimodot.

Les modalités annoncées pour un financement par l'ICVL sont les suivantes :

- Uniquement des stages portés par les laboratoires de la fédération ICVL (LIFO et/ou LIFAT)
- Au moins 50% des stages financés devront être co-encadrés (LIFO+LIFAT)
- Thèmes dans les axes scientifiques de ICVL
- Les demandes seront classées en tenant compte de critères de soutien aux jeunes chercheurs, de mixité et d'originalité thématique.

Au total 12 demandes ont été déposées pour l'appel joint DIAMS/ICVL/Cascimodot dont 5 demandes ont été adressées à l'ICVL (document partagé) :

- 2 demandes uniquement ICVL :
 - (28) Sabine Frittella (LIFO), Laurent Bobelin (LIFO) : *Modeling Trust in Dynamic Distributed Systems using Epistemic Logics*
 - (29) Sabine Frittella (LIFO), Laurent Bobelin (LIFO) : *Modeling Zero Trust Architecture using Epistemic Logics*
- 1 demande ICVL/Cascimodot :
 - (31) Julien Mille (LIFAT), Moncef Hidane (LIFAT) : *Réseaux de neurones légers pour le machine learning "sobre"*
- 1 demande DIAMS/ICVL
 - (26) Ronan Bocquillon (MdC, LIFAT) et Vincent T'kindt (Pr, LIFAT) : *Apprentissage automatique pour la mémorisation au sein d'une méthode d'optimisation arborescente de type Branch & Memorize*
- 1 demande DIAMS/ICVL/Cascimodot
 - (38) Stam Nicolis (Institut Denis Poisson), Pascal Thibaudeau (CEA/Le Ripault) : *Apprentissage des structures magnétiques*

Compte-tenu des demandes reçues et des modalités annoncées, le conseil décide :

1. de ne pas financer le stage (38) qui n'est pas éligible (demande hors LIFO et/ou LIFAT)
2. que dans la mesure où aucun stage n'est proposé avec un encadrement inter-laboratoires, l'ICVL ne financera au plus que deux stages pour respecter au mieux la règle de consacrer au moins 50% du budget à des stages LIFO/LIFAT

3. sur la base des critères annoncés (jeunes chercheurs, mixité, originalité thématique), de financer les stages (28) et (26) co-portés avec un jeune chercheur
4. de placer les demandes (31) et (29) dans cet ordre "en attente" en proposant aux porteurs d'envisager un co-encadrement LIFO/LIFAT pour être financé
5. d'inciter les porteurs des deux stages financés à rechercher une collaboration avec l'autre laboratoire dans la mesure du possible (ce qui permettrait de financer un stage "en attente")

3. Questions diverses

Information : les activités du RTR DIAMS ont été prolongées jusqu'au 31/12/2023. La région travaille sur le prochain appel qui sera probablement annoncé courant 2023 pour un démarrage des projets en 2024.